MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Ordre de service d'action

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation** **Sous-direction de l'enseignement supérieur** **Bureau des formations de l'enseignement supérieur** **78 rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDES/2022-776** **17/10/2022**

Date de mise en application : 01/09/2023
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 7

Objet : définition des épreuves et des modalités d'évaluation du BTSA spécialité «Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire (BIOQUALIM) »

Destinataires d'exécution
DRAAF/DAAF SRFD/SFD Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles Inspection de l'enseignement agricole Conseil national de l'enseignement privé (CNEAP) Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO) Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP)

Résumé : cette note de service a pour objet de définir les épreuves et les modalités d'évaluation du BTSA spécialité «Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire (BIOQUALIM) » en application de l'arrêté du 28 avril 2022 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole spécialité « qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire (BIOQUALIM) » et modifié par l'arrêté du 30 juin 2022.

Textes de référence :

- arrêté du 28 avril 2022 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole spécialité « qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire (BIOQUALIM) »

La présente note de service a pour objet de définir les épreuves et les modalités d'évaluation du BTSA spécialité « Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire (BIOQUALIM) ». Les modalités décrites ci-dessous seront appliquées à partir de la session d’examen 2025.

Benoît BONAIMÉ

Le directeur général de l’enseignement et de la recherche

Note de service relative à la définition des épreuves et des modalités d'évaluation des capacités professionnelles du BTSA « Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire : BIOQUALIM »

Partie 1 : Dispositions communes à l'ensemble des BTSA

1.1 Conditions de délivrance du diplôme

L'examen du brevet de technicien supérieur agricole comporte huit épreuves obligatoires qui permettent de vérifier l'atteinte des capacités du référentiel de compétences. Parmi ces épreuves, trois concernent les capacités du tronc commun à l'ensemble des BTSA et cinq les capacités professionnelles propres à la spécialité.

L'organisation des épreuves prend en compte les différentes modalités de mise en œuvre de la certification. L'examen est organisé selon diverses possibilités :

- Par combinaisons entre des évaluations ponctuelles terminales (EPT) et des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) pour les candidats inscrits dans un établissement habilité à la mise en œuvre du contrôle en cours de formation (CCF).
- En évaluations ponctuelles terminales pour les candidats hors CCF.
- Par des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) pour les candidats inscrits dans un établissement habilité à mettre en œuvre du contrôle en cours de formation (CCF) dans le cadre d'une organisation semestrialisée telle que définie à l'article D811-139-5 du code rural et de la pêche maritime.

Le diplôme est délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à dix sur vingt à l'ensemble des épreuves. Une moyenne inférieure à dix sur vingt à l'ensemble des épreuves professionnelles (E4 à E8), ou une note inférieure à six sur vingt à l'une des épreuves professionnelles, est éliminatoire.

Si la moyenne générale est comprise entre neuf et dix sur vingt et si le candidat a une moyenne supérieure à dix pour l'ensemble des épreuves professionnelles et ne présente aucune note inférieure à six pour chacune des épreuves E4 à E8, le jury peut décider, au vu des éléments d'appréciation à sa disposition, soit d'attribuer des points supplémentaires et de déclarer le candidat admis, soit de l'ajourner.

Le diplôme peut aussi être obtenu par la validation des acquis de l'expérience.

1.2 Principes de mise en œuvre de l'évaluation

Quelles que soient les conditions de mise en œuvre des évaluations (ponctuelles terminales ou en cours de formation dans un cadre « classique » ou semestrialisé), celles-ci reposent sur l'évaluation des **capacités** telles que définies dans le référentiel de compétences et précisées par des **critères** sur lesquels les évaluateurs vont se baser pour mesurer le degré de maîtrise des différentes capacités par le candidat.

Capacités : L'organisation du référentiel de compétences détermine deux niveaux de capacités :

- Les capacités globales qui correspondent aux blocs de compétences
- Les capacités intermédiaires qui déclinent la capacité globale en autant de composantes et qui font l'objet de la mise en œuvre d'une évaluation certificative (ECCF ou EPT).

Chaque capacité intermédiaire est affectée d'un coefficient 1.

Critères : Les critères d'évaluation sont intégrés au référentiel d'évaluation et à ce titre sont réglementaires. La liste de ces critères est exhaustive. Ils correspondent à des qualités générales attendues, non directement observables ou mesurables.

Les critères devront être complétés dans les **grilles d'évaluation** des ECCF par des **indicateurs**, définis par l'équipe pédagogique. Des indicateurs sont également présents dans les grilles nationales pour les évaluations terminales.

Indicateurs : Les indicateurs sont des éléments observables ou mesurables adaptés au contexte spécifique à la situation d'évaluation.

Grille d'évaluation : La grille d'évaluation est un outil important de formalisation et de contractualisation tant avec les apprenants qu'avec le jury. Elle précise ce qui est attendu, rappelle les critères d'évaluation à prendre en compte. Elle fournit des renseignements sur les indicateurs mobilisés dans la situation d'évaluation proposée. Elle contribue à la fiabilité de l'évaluation.

Chaque capacité intermédiaire évaluée fait l'objet d'une grille d'évaluation critériée. Pour les ECCF, une trame de grille est donnée en **annexe 6**.

Les ECCF sont conduites dans le cadre de **situations d'évaluation** (SE) définies par les équipes à partir des capacités à évaluer, en s'appuyant sur les critères du référentiel d'évaluation.
Situation d'évaluation : Une situation d'évaluation est composée de deux types d'éléments :
- un contexte professionnel ou social,
- des consignes (ou un questionnement) articulées au contexte, qui précisent ce qui est attendu du candidat.
Une situation d'évaluation peut être le support d'une ou plusieurs ECCF permettant ainsi d'évaluer plusieurs capacités pouvant appartenir à des blocs différents. Dans ce cas, la grille d'évaluation comporte autant de parties que de capacités évaluées.
Dans le cadre particulier du dispositif semestrialisé, à chaque unité d'enseignement (UE) correspond une situation d'évaluation (SE) qui permet de valider une ou plusieurs capacités.

Partie 2 – Indications de cadrage dans le cas du BTSA « BIOQUALIM »

2.1. Présentation des huit épreuves et des trois modalités possibles de certification

Epreuves		Blocs de compétences	Capacités globales correspondantes	Modalités d'évaluation			Coefficients
				Candidats en CCF (1)	Candidats hors CCF (2)	Candidats dans la modalité du BTSA semestrialisé (3)	
Tronc commun	**E1**	B1	S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui	EPT		ECCF	1
	E2	B2	Construire son projet personnel et professionnel	ECCF	EPT	ECCF	1
	E3	B3	Communiquer dans des situations et des contextes variés	ECCF	EPT	ECCF	1
Domaine professionnel	**E4**	B4	Manager une équipe de travail	ECCF	EPT	ECCF	1
	E5	B5	Elaborer un nouveau produit et/ou un nouveau process	ECCF	EPT	ECCF	1
	E6	B6	Garantir les performances d'une ligne de production	ECCF	EPT	ECCF	1
	E7	B7	Conduire une production agroalimentaire	EPT		ECCF	1
	E8	B8	Contribuer à la stratégie RSE et à la politique qualité de l'entreprise	EPT		ECCF	1

2.2. Epreuves ponctuelles terminales communes à tous les candidats en CCF et aux candidats hors CCF

Epreuve E7 : « Conduite d'une fabrication »

Cette épreuve valide les capacités du bloc 7, « Conduire une production agroalimentaire ».

Capacités certifiées	Critères d'évaluation
C7.1 Planifier une production	Identification des besoins Planification de l'activité
C7.2 Réaliser une fabrication	Mise en œuvre du process de fabrication Respect des procédures QHSE Prévention des risques professionnels
C7.3 Optimiser l'activité de l'atelier de fabrication	Mobilisation des indicateurs appropriés à la gestion de production Régulation de l'activité de production

Cette épreuve prend la forme d'une évaluation ponctuelle terminale pratique.

Modalités :
Durée de l'épreuve : 4 heures
L'épreuve se déroule dans la mesure du possible dans l'atelier ou la halle technologique de l'établissement du candidat. Elle s'appuie sur l'option suivie par le candidat et consiste en une fabrication dont l'objet est tiré au sort par le candidat.
L'équipe pédagogique de l'établissement centre d'examen propose 10 sujets portant sur la réalisation d'une fabrication liée à l'option. La fabrication inclut la préparation, la fabrication proprement dite, les contrôles et la remise en état du poste ou de l'atelier.
Outre l'observation de la pratique du candidat, le jury est amené à solliciter celui-ci afin de recueillir les éléments qui lui permettront de renseigner l'ensemble des critères d'évaluation relatifs aux trois capacités intermédiaires C7.1, C7.2, C7.3.

Examinateurs :
Le jury est composé d'un enseignant de génie des procédés des industries agroalimentaires - génie alimentaire (GPIAA-GA), d'un enseignant de génie des procédés des industries agroalimentaires-génie industriel (GPIAA-GI) et d'un professionnel.
L'absence du professionnel ne peut rendre opposable la validité de l'évaluation.

Grille d'évaluation : Annexe 1

Epreuve E8 : « L'entreprise dans son environnement »

Cette épreuve valide les capacités du bloc 8, « Contribuer à la stratégie RSE et à la politique qualité de l'entreprise ».

Capacités certifiées	Critères d'évaluation
C8.1 Analyser l'impact de l'activité de l'atelier de transformation sur son environnement	Choix des critères d'analyse (d'étude) d'impact Réalisation d'un diagnostic technique de l'activité de l'atelier

C8.2 Participer à la démarche qualité de l'entreprise	Caractérisation de la politique QHSE de l'entreprise Propositions d'amélioration de la qualité
C8.3 Proposer des axes d'évolution de la démarche RSE de l'entreprise	Caractérisation des actions de l'entreprise en matière de RSE Propositions d'amélioration de la démarche RSE

Cette épreuve prend la forme d'une évaluation ponctuelle terminale orale sur dossier basée sur l'expérience professionnelle vécue ou observée en entreprise (stages, apprentissage) par le candidat.

Modalités :
Attendus du support écrit :
Le candidat présente dans un dossier de 15 pages maximum (annexes comprises) :

- Le contexte de son expérience professionnelle vécue ou observée : descriptif de l'entreprise ou de l'atelier de transformation et de son environnement (2 pages maximum),
- Une fiche synthétique (2 pages maximum) s'appuyant sur une expérience vécue ou observée par le candidat permettant d'évaluer sa capacité à participer à la démarche qualité de l'entreprise,
- Une analyse d'impact de l'atelier sur son environnement,
- Des propositions d'évolution de la démarche RSE pour l'entreprise.

Le dossier fait partie intégrante de l'évaluation, il n'est pas évalué en tant que tel mais est support de l'évaluation orale. L'atteinte des capacités est appréciée au regard du support écrit et de l'entretien.

Le dossier, établi en deux exemplaires, est transmis au préalable aux membres du jury selon les modalités communiquées par l'autorité académique en charge de l'organisation de l'examen. Tout candidat n'ayant pas transmis son dossier ne sera pas autorisé à présenter l'épreuve E8. Le candidat sera alors considéré comme non évaluable à l'épreuve.

Attendus de l'oral :
Durée de l'épreuve : 35 mn

- 10 mn de présentation
- 25 mn d'entretien avec le jury.

Après un bref rappel du contexte de l'entreprise, le candidat présente son analyse de l'impact de l'atelier sur son environnement (C8.1) et ses propositions d'évolution de la démarche RSE pour l'entreprise (C8.3). L'exposé est suivi d'un entretien de 25 mn avec le jury permettant d'évaluer les 3 capacités visées par l'épreuve. Le jury revient notamment sur la capacité du candidat à participer à la démarche qualité de l'entreprise (C8.2) décrite dans la fiche synthétique.

L'usage d'un support de communication sous format papier ou numérique (PDF sur clé USB avec copie papier en secours) est autorisé pour l'épreuve E8. La salle d'examen est équipée d'un tableau, d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur.

Examinateurs :
Le jury est composé d'un enseignant de génie des procédés des industries agroalimentaires - génie alimentaire (GPIAA-GA) et d'un enseignant de SESG – GE de la spécialité.

Grille d'évaluation : Annexe 2

2.3 : Epreuves sous forme d'ECCF

Epreuve E4 : « Management d'une équipe »

Cette épreuve valide les capacités du bloc 4, « Manager une équipe de travail ».

ECCF	Capacités certifiées	Critères
ECCF 4.1	C4.1 Mobiliser autour d'objectifs et de valeurs partagés	Identification des objectifs et des valeurs de l'entreprise Utilisation d'une communication professionnelle adaptée
ECCF 4.2	C4.2 Optimiser l'activité de l'équipe	Analyse des besoins en personnel Organisation de l'activité de l'équipe
ECCF 4.3	C4.3 Gérer une situation à enjeu particulier	Analyse de la situation dans son contexte Mise en œuvre d'une réponse adaptée

3 ECCF :
2 à 3 situations d'évaluation dont au moins une orale et/ou pratique explicitée doivent permettre d'évaluer les 3 capacités attachées à cette épreuve. Il convient de privilégier des situations d'évaluation s'appuyant sur les périodes de formation en entreprise et/ou des projets collectifs.
Une même situation d'évaluation peut certifier plusieurs capacités du bloc 4 mais également une ou plusieurs capacités des autres blocs, en particulier du bloc 5.

Examinateurs :
Un enseignant de SESG-GE pour chaque ECCF.

Grille d'évaluation :
La grille d'évaluation de chacune des capacités évaluées est construite en déclinant en indicateurs les critères du référentiel d'évaluation.

Epreuve E5 : « Innovation produit et/ou process »

Cette épreuve valide les capacités du bloc 5, « Elaborer un nouveau produit et/ou un nouveau process »

ECCF	Capacités certifiées	Critères
ECCF 5.1	C5.1 Situer l'entreprise et ses produits dans leur environnement économique et commercial	Analyse de l'adéquation de l'offre de l'entreprise aux attentes du marché Analyse de la stratégie de l'entreprise
ECCF 5.2	C5.2 Concevoir un produit répondant aux attentes internes et externes	Définition des caractéristiques commerciales du produit Définition des caractéristiques techniques du produit
ECCF 5.3	C5.3 Configurer un outil de production adapté au process de fabrication	Conception d'un process de fabrication Configuration de la ligne de production

3 ECCF :
2 à 3 situations d'évaluation doivent permettre d'évaluer les 3 capacités attachées à cette épreuve. La capacité C5.3 fait l'objet d'une évaluation écrite ou orale prenant appui sur une situation concrète.

Examinateurs :
Un enseignant de GPIAA-GA pour chaque ECCF, associé à :
- Un enseignant de SESG-GE pour l'évaluation de la capacité C5.1
- Un enseignant de BMB et/ou un enseignant de mathématiques pour l'évaluation de la capacité C5.2
- Un enseignant de GPIAA-GI pour l'évaluation de la capacité C5.3.

Grille d'évaluation :
La grille d'évaluation de chacune des capacités évaluées est construite en déclinant en indicateurs les critères du référentiel d'évaluation.

Epreuve E6 : « Optimisation des performances de la ligne de production »

Cette épreuve valide les capacités du bloc 6, « Garantir les performances d'une ligne de production ».

ECCF	Capacités certifiées	Critères
ECCF 6.1	C6.1 Concevoir un plan de contrôle	Identification des besoins de contrôle Elaboration d'un plan de contrôle adapté
ECCF 6.2	C6.2 Mettre en œuvre des techniques d'analyse nécessaires au contrôle qualité	Choix des techniques d'analyse Mise en œuvre des techniques d'analyses Validation des résultats
ECCF 6.3	C6.3 Contrôler les performances techniques de la ligne de production	Choix des dispositifs de contrôle Diagnostic de performance
ECCF 6.4	C6.4 Mettre en œuvre les activités de maintenance préventive et corrective requises	Elaboration d'un plan de maintenance prévisionnelle Diagnostic des pannes Réalisation des opérations de maintenance

4 ECCF :
2 à 4 situations d'évaluation doivent permettre d'évaluer les 4 capacités attachées à cette épreuve.
Chaque situation peut avantageusement inclure des capacités d'autres blocs.
La capacité C6.2 est évaluée en pratique et à l'écrit. L'évaluation doit s'appuyer sur la mise en œuvre d'analyses microbiologiques et biochimiques dans des proportions équilibrées.
Au moins une des deux capacités C6.3 et C6.4 est évaluée en pratique.

Examinateurs :
- Un ou deux enseignant(s) de BMB pour l'évaluation des capacités C6.1 et C6.2
- Un enseignant de GPIAA-GI pour l'évaluation des capacités C6.3 et C6.4
- Des enseignants de TIM et de mathématiques peuvent être associés à une ou plusieurs des 4 ECCF

Grille d'évaluation :
La grille d'évaluation de chacune des capacités évaluées est construite en déclinant en indicateurs les critères du référentiel d'évaluation.

2.3 : Epreuves terminales spécifiques pour les candidats présentant les évaluations hors CCF

Epreuve E4 : « Management d'une équipe »

Cette épreuve valide les capacités du bloc 4, « Manager une équipe de travail ».

Capacités certifiées	Critères
C4.1 Mobiliser autour d'objectifs et de valeurs partagés	Identification des objectifs et des valeurs de l'entreprise Utilisation d'une communication professionnelle adaptée
C4.2 Optimiser l'activité de l'équipe	Analyse des besoins en personnel Organisation de l'activité de l'équipe
C4.3 Gérer une situation à enjeu particulier	Analyse de la situation dans son contexte Mise en œuvre d'une réponse adaptée

Cette épreuve prend la forme d'une évaluation ponctuelle terminale orale basée sur l'expérience professionnelle vécue ou observée par le candidat, formalisée au travers d'un support écrit synthétique (6 pages maximum, annexes comprises) rédigé par le candidat.

Modalités :
Attendus du support écrit :
Le candidat présente une ou deux situation(s) professionnelle(s) vécue(s) (SPV) ou observée(s) (SPO) dans la même organisation ou dans deux organisations différentes en les restituant dans leur contexte.

Le candidat remet un exemplaire du support écrit aux examinateurs 5 minutes avant son évaluation.

Tout candidat n'ayant pas transmis son support écrit aux examinateurs ne sera pas autorisé à présenter l'épreuve E4. Le candidat sera alors considéré comme non-évaluable à l'épreuve. Le candidat et le jury complètent le procès-verbal de constat d'absence de document (annexe 7).

Attendus de l'oral :
Durée de l'épreuve : 30 mn,
- 10 mn de présentation
- 20 mn d'entretien avec le jury. Au cours de sa présentation, le candidat développe son analyse de la ou des situation(s) vécue(s) ou observée(s).

Le support écrit et la présentation orale du candidat doivent permettre l'évaluation de tous les critères des 3 capacités du bloc 4.

L'usage d'un support de communication sous format papier ou numérique (PDF sur clé USB avec copie papier en secours) est autorisé pour l'épreuve E4. La salle d'examen est équipée d'un tableau, d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur.

Examinateur :
Un enseignant de SESG-GE de la spécialité.

Grille d'évaluation : Annexe 3

Epreuve E5 : « Innovation produit et/ou process »

Cette épreuve valide les capacités du bloc 5, « Elaborer un nouveau produit et/ou un nouveau process »

Capacités certifiées	Critères
C5.1 Situer l'entreprise et ses produits dans leur environnement économique et commercial	Analyse de l'adéquation de l'offre de l'entreprise aux attentes du marché Analyse de la stratégie de l'entreprise

C5.2 Concevoir un produit répondant aux attentes internes et externes	Définition des caractéristiques commerciales du produit Définition des caractéristiques techniques du produit
C5.3 Configurer un outil de production adapté au process de fabrication	Conception d'un process de fabrication Configuration de la ligne de production

Cette épreuve prend la forme d'une évaluation ponctuelle terminale écrite commune aux deux options.

Modalités :
Evaluation écrite d'une durée de 3 heures reposant sur une étude de cas contextualisée permettant d'évaluer les 3 capacités intermédiaires C5.1, C5.2 et C5.3 à travers les critères fixés par le référentiel.

Examinateurs :
- Un enseignant de SESG-GE de la spécialité
- Un enseignant de GPIAA-GA
- Un enseignant de GPIAA-GI

Grille d'évaluation : Annexe 4

Epreuve E6 : « Optimisation des performances de la ligne de production »

Cette épreuve valide les capacités du bloc 6, « Garantir les performances d'une ligne de production ».

Capacités certifiées	Critères
C6.1 Concevoir un plan de contrôle	Identification des besoins de contrôle Elaboration d'un plan de contrôle adapté
C6.2 Mettre en œuvre des techniques d'analyse nécessaires au contrôle qualité	Choix des techniques d'analyse Mise en œuvre des techniques d'analyses Validation des résultats
C6.3 Contrôler les performances techniques de la ligne de production	Choix des dispositifs de contrôle Diagnostic de performance
C6.4 Mettre en œuvre les activités de maintenance préventive et corrective requises	Elaboration d'un plan de maintenance prévisionnelle Diagnostic des pannes Réalisation des opérations de maintenance

Cette épreuve prend la forme d'une évaluation ponctuelle terminale orale basée sur l'expérience professionnelle vécue ou observée par le candidat, formalisée au travers d'un dossier élaboré par celui-ci.

Modalités :
Attendus du support écrit :
Le candidat présente dans un dossier de 15 pages maximum (annexes comprises) :
- Un descriptif de l'atelier de transformation ou de la ligne de production support du dossier (2 pages maximum)
- Le diagramme de fabrication du produit support du dossier (1 page)
- Le plan de contrôle appliqué à cette fabrication avec une justification des points de contrôle et des analyses choisis

- Une fiche synthétique (2 pages maximum) présentant une des techniques d'analyse que le candidat a été amené à mettre en œuvre avec les modalités de validation des résultats
- Le plan de maintenance préventive appliqué à la ligne de fabrication avec une justification des points et des dispositifs de contrôle choisis
- Une fiche synthétique (2 pages maximum) reposant sur une situation professionnelle vécue ou observée relatant une panne, du diagnostic au rétablissement du fonctionnement normal de la ligne.

Le dossier fait partie intégrante de l'évaluation, il n'est pas évalué en tant que tel mais est support de l'évaluation orale. L'atteinte des capacités est appréciée au regard du support écrit et de l'entretien.

Le dossier, établi en deux exemplaires, est transmis au préalable aux membres du jury selon les modalités communiquées par l'autorité académique en charge de l'organisation de l'examen. Tout candidat n'ayant pas transmis son dossier ne sera pas autorisé à présenter l'épreuve E6. Le candidat sera alors considéré comme non évaluable à l'épreuve.

Attendus de l'oral :
Durée de l'épreuve : 40 mn,
- 10 mn de présentation par le candidat
- 30 mn d'entretien avec le jury.

Après un bref rappel du descriptif de l'atelier ou de la ligne de production, le candidat présente selon son choix, le plan de contrôle avec la justification des points de contrôle et des analyses choisis, **ou** le plan de maintenance avec la justification des points et des dispositifs de contrôle choisis. L'exposé est suivi d'un entretien de 30 mn avec le jury permettant d'évaluer les 4 capacités visées par l'épreuve à travers les critères dédiés. Le jury revient notamment sur la capacité du candidat à mettre en œuvre des techniques d'analyse nécessaires au contrôle qualité (C6.2), à contrôler les performances techniques de la ligne de production (C6.3) et à mettre en œuvre les activités de maintenance préventive et corrective requises (C6.4) décrite dans les fiches synthétiques. L'entretien permet également de revenir sur le point (plan de contrôle ou plan de maintenance) que le candidat n'a pas traité dans son exposé.

L'usage d'un support de communication sous format papier ou numérique (PDF sur clé USB avec copie papier en secours) est autorisé pour l'épreuve E6. La salle d'examen est équipée d'un tableau, d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur.

Examinateurs :
- Un enseignant de BMB de la spécialité
- Un enseignant de GPIAA-GI

Grille d'évaluation : Annexe 5

Partie 3 – Indications de cadrage pour les BTSA selon une organisation semestrialisée

Rappel : Dans le cadre particulier du dispositif semestrialisé, à chaque unité d'enseignement (UE) correspond une situation d'évaluation (SE) qui permet de valider une ou plusieurs capacités d'un même bloc ou de blocs différents.
La grille d'évaluation comporte autant de parties que de capacités évaluées. Chacune de ces parties est construite en déclinant en indicateurs les critères du référentiel d'évaluation.

Epreuve E4 : « Management d'une équipe »

Cette épreuve valide les capacités du bloc 4, « Manager une équipe de travail ».

ECCF	Capacités certifiées	Critères
ECCF 4.1	C4.1 Mobiliser autour d'objectifs et de valeurs partagés	Identification des objectifs et des valeurs de l'entreprise Utilisation d'une communication professionnelle adaptée

ECCF 4.2	C4.2 Optimiser l'activité de l'équipe	Analyse des besoins en personnel Organisation de l'activité de l'équipe
ECCF 4.3	C4.3 Gérer une situation à enjeu particulier	Analyse de la situation dans son contexte Mise en œuvre d'une réponse adaptée

3 ECCF
Evaluations certificatives en cours de formation (ECCF) dans des situations d'évaluation définies par les équipes. Au moins une capacité est évaluée sous forme d'oral ou de pratique explicitée. Il convient de privilégier des situations d'évaluation s'appuyant sur les périodes de formation en entreprise et/ou des projets collectifs.

Examinateurs :
- Un enseignant de SESG-GE pour chaque ECCF.

Epreuve E5 : « Innovation produit et/ou process »

Cette épreuve valide les capacités du bloc 5, « Elaborer un nouveau produit et/ou un nouveau process »

ECCF	Capacités certifiées	Critères
ECCF 5.1	C5.1 Situer l'entreprise et ses produits dans leur environnement économique et commercial	Analyse de l'adéquation de l'offre de l'entreprise aux attentes du marché Analyse de la stratégie de l'entreprise
ECCF 5.2	C5.2 Concevoir un produit répondant aux attentes internes et externes	Définition des caractéristiques commerciales du produit Définition des caractéristiques techniques du produit
ECCF 5.3	C5.3 Configurer un outil de production adapté au process de fabrication	Conception d'un process de fabrication Configuration de la ligne de production

3 ECCF
Evaluations certificatives en cours de formation (ECCF) dans des situations d'évaluation définies par les équipes.
L'évaluation de la capacité C5.2 s'appuie sur la conduite d'un projet.

Examinateurs :
- Un enseignant de SESG-GE pour les capacités C5.1 et C5.2
- Un enseignant de GPIAA-GA et un enseignant de BMB pour la capacité C5.2 ; un enseignant de mathématiques peut également être associé à l'évaluation de cette capacité.
- Un enseignant de GPIAA-GA et un enseignant de GPIAA-GI pour la capacité C5.3.

Epreuve E6 : « Optimisation des performances de la ligne de production »

Cette épreuve valide les capacités du bloc 6, « Garantir les performances d'une ligne de production ».

ECCF	Capacités certifiées	Critères
ECCF 6.1	C6.1 Concevoir un plan de contrôle	Identification des besoins de contrôle Elaboration d'un plan de contrôle adapté
ECCF 6.2	C6.2 Mettre en œuvre des techniques d'analyse nécessaires au contrôle qualité	Choix des techniques d'analyse Mise en œuvre des techniques d'analyses

		Validation des résultats
ECCF 6.3	C6.3 Contrôler les performances techniques de la ligne de production	Choix des dispositifs de contrôle Diagnostic de performance
ECCF 6.4	C6.4 Mettre en œuvre les activités de maintenance préventive et corrective requises	Elaboration d'un plan de maintenance prévisionnelle Diagnostic des pannes Réalisation des opérations de maintenance

4 ECCF
Evaluations certificatives en cours de formation (ECCF) dans des situations d'évaluation définies par les équipes.
La capacité C6.2 et au moins une des deux capacités C6.3 ou C6.4 sont évaluées en situation pratique.
L'évaluation de la capacité C6.2 doit s'appuyer sur la mise en œuvre d'analyses microbiologiques et biochimiques dans des proportions équilibrées.

Examinateurs :
- Un ou deux enseignant(s) de BMB pour les capacités C6.1 et C6.2
- Un enseignant de GPIAA-GI éventuellement associé à un enseignant de TIM pour les capacités C6.3 et C6.4
- Un enseignant de mathématiques peut être associé à l'une et/ou l'autre des évaluations des capacités C6.1, C6.2 et C6.3

Epreuve E7 : « Conduite d'une fabrication »

Cette épreuve valide les capacités du bloc 7, « Conduire une production agroalimentaire ».

ECCF	Capacités certifiées	Critères d'évaluation
ECCF 7.1	C7.1 Planifier une production	Identification des besoins Planification de l'activité
ECCF 7.2	C7.2 Réaliser une fabrication	Mise en œuvre du process de fabrication Respect des procédures QHSE Prévention des risques professionnels
ECCF 7.3	C7.3 Optimiser l'activité de l'atelier de fabrication	Mobilisation des indicateurs appropriés à la gestion de production Régulation de l'activité de production

3 ECCF
Evaluations certificatives en cours de formation (ECCF) dans des situations d'évaluation définies par les équipes. La capacité C7.2 est obligatoirement évaluée en pratique.

Examinateurs :
Un enseignant de GPIAA-GA pour chacune des 3 capacités
En fonction des situations d'évaluation, il peut être accompagné d'un enseignant de BMB et/ou d'un enseignant de GPIAA-GI et/ou d'un enseignant de TIM.

Epreuve E8 : « L'entreprise dans son environnement »

Cette épreuve valide les capacités du bloc 8, « Contribuer à la stratégie RSE et à la politique qualité de l'entreprise ».

ECCF	Capacités certifiées	Critères d'évaluation
ECCF 8.1	C8.1 Analyser l'impact de l'activité de l'atelier de transformation sur son environnement	Choix des critères d'analyse (d'étude) d'impact Réalisation d'un diagnostic technique de l'activité de l'atelier
ECCF 8.2	C8.2 Participer à la démarche qualité de l'entreprise	Caractérisation de la politique QHSE de l'entreprise Propositions d'amélioration de la qualité
ECCF 8.3	C8.3 Proposer des axes d'évolution de la démarche RSE de l'entreprise	Caractérisation des actions de l'entreprise en matière de RSE Propositions d'amélioration de la démarche RSE

3 ECCF
Evaluations certificatives en cours de formation (ECCF) dans des situations d'évaluation définies par les équipes. Il convient de privilégier des situations d'évaluation s'appuyant sur les périodes de formation en entreprise ou sur des structures partenaires de l'établissement.

Examinateurs :
En fonction des situations d'évaluation, au moins deux enseignants représentant deux des trois disciplines GPIAA-GA, BMB et SESG-GE, interviennent dans chaque ECCF. Un enseignant de SESG-GE est obligatoirement présent pour l'ECCF 8.3.

Annexe n° 1 : Grille d'évaluation de l'épreuve E7

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Brevet de technicien supérieur agricole BIOQUALIM

Examen : BTSA **Session :** **Centre :**	**Nom et prénom du candidat :** **N° d'anonymat :**	**Épreuve : E7** **Date :** **N° jury :**

CAPACITE CERTIFIEE	CRITERES	INDICATEURS[1]	--	-	+	++	NOTE	APPRÉCIATIONS
C7.1 Planifier une production	Identification des besoins	Matières premières adaptées en quantité et qualité à la fabrication Justification du choix des matériels et équipements mis en œuvre Justification du choix des conditionnements et emballages					**/7**	
	Planification de l'activité	Organisation de l'espace de travail Préparation des matériels et équipements Appropriation des paramètres de fabrication Organisation temporelle					**/13**	
	Appréciation C7.1 :					**TOTAL**	**/20**	
C7.2 Réaliser une fabrication	Mise en œuvre du process de fabrication	Respect de la fiche de fabrication Pilotage maîtrisé des appareils et équipements Suivi et enregistrement des paramètres de fabrication					**/10**	
	Respect des procédures QHSE	Respect des BPH Enregistrement des données de fabrication Gestion des déchets et limitation des pertes Remise en état du poste					**/5**	
	Prévention des risques professionnels	Port des EPI Prise en compte de l'environnement de la production Posture professionnelle					**/5**	

	Appréciation C7.2 :						**/20**	
C7.3 Optimiser l'activité de l'atelier de fabrication	Mobilisation des indicateurs appropriés à la gestion de production	Justification des indicateurs de gestion de production mobilisés Exploitation des indicateurs Présentation des résultats					**/8**	
	Régulation de l'activité de production	Adaptation aux aléas Analyse critique des résultats obtenus sur les plans qualitatifs et quantitatifs Proposition d'actions correctives ou d'amélioration de la production					**/12**	
	Appréciation C7.3 :						**/20**	
						Total Sur 60 = C7.1+C7.2+C7.3	**/60**	
						Note Finale sur 20 = (C7.1+C7.2+C7.3)/3	**/20**	

Appréciation générale :	**Signature(s) du jury**

1- Les critères sont précisés par des indicateurs : c'est ce qui doit être regardé pour évaluer le degré de maîtrise du critère. Comme leur nom l'indique, ils sont indicatifs et éventuellement non exhaustifs. A ce titre, ils sont mobilisés au regard de la situation effective d'évaluation.

Annexe n° 2 : Grille d'évaluation de l'épreuve E8

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Brevet de technicien supérieur agricole BIOQUALIM

Examen : BTSA **Session :** **Centre :**	**Nom et prénom du candidat :** **N° d'anonymat :**	**Épreuve : E8** **Date :** **N° jury :**

CAPACITE CERTIFIEE	CRITERES	INDICATEURS[1]	--	-	+	++	NOTE	APPRÉCIATIONS
C8.1 Analyser l'impact de l'activité de l'atelier de transformation sur son environnement	Choix des critères d'analyse (d'étude) d'impact	Prise en compte des différents types d'impact Pertinence des critères d'analyse d'impact choisis Pertinence des indicateurs proposés					**/10**	
	Réalisation d'un diagnostic technique de l'activité de l'atelier	Situation de l'entreprise dans son environnement Pertinence du diagnostic Suggestions d'amélioration					**/10**	
	Appréciation C8.1:					**TOTAL**	**/20**	
C8.2 Participer à la démarche qualité de l'entreprise	Caractérisation de la politique QHSE de l'entreprise	Prise en compte du contexte réglementaire Prise en compte des spécificités de l'entreprise (taille, type de produits fabriqués, statut, …) Précision de la caractérisation					**/8**	
	Propositions d'amélioration de la qualité	Appropriation du système qualité de l'entreprise Analyse critique de tout ou partie du système qualité Pertinence des propositions d'amélioration					**/12**	
	Appréciation C8.2 :					**TOTAL**	**/20**	
C8.3 Proposer des axes d'évolution de la démarche RSE de l'entreprise	Caractérisation des actions de l'entreprise en matière de RSE	Identifications des parties prenantes liées à l'activité de l'entreprise Présentation de la stratégie de l'entreprise vis-à-vis de son environnement Présentation de la prise en compte des transitions par l'entreprise					**/10**	

	Propositions d'amélioration de la démarche RSE	Adéquation de l'analyse avec la nature de l'entreprise Identification des attentes sociétales de l'environnement de l'entreprise Pertinence des propositions d'amélioration					/10	
	Appréciation C8.3 :					**TOTAL**	**/20**	
						Total Sur 60 = C8.1+C8.2+C8.3	**/60**	
						Note Finale sur 20 = (C8.1+C8.2+C8.3)/3	**/20**	

Appréciation générale :	**Signature(s) du jury**

1- Les critères sont précisés par des indicateurs : c'est ce qui doit être regardé pour évaluer le degré de maîtrise du critère. Comme leur nom l'indique, ils sont indicatifs et éventuellement non exhaustifs. A ce titre, ils sont mobilisés au regard de la situation effective d'évaluation.

Annexe n° 3 : Grille d'évaluation de l'épreuve E4 hors CCF

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Brevet de technicien supérieur agricole BIOQUALIM

Examen : BTSA **Session :** **Centre :**	**HCCF** **Nom et prénom du candidat :** **N° d'anonymat :**	**Épreuve : E4** **Date :** **N° jury :**

CAPACITE CERTIFIEE	CRITERES	INDICATEURS[1]	- -	-	+	+ +	NOTE	APPRÉCIATIONS
C4.1 Mobiliser autour d'objectifs et de valeurs partagés	Identification des objectifs et des valeurs de l'entreprise	Mobilisation des ressources adaptées à l'identification des objectifs et valeurs de l'entreprise Identification de la traduction des objectifs et valeurs dans le management de l'entreprise					/10	
	Utilisation d'une communication professionnelle adaptée	Identification du contexte de la communication Adaptation de la posture et des registres de communication au contexte					/10	
	Appréciation C4.1 :					**TOTAL**	/20	
C4.2 Optimiser l'activité de l'équipe	Analyse des besoins en personnel	Mobilisation des outils adaptés Evaluation des besoins réguliers en personnel ou dans une situation exceptionnelle (surcroît d'activité, remplacements...)					/8	
	Organisation de l'activité de l'équipe	Prise en compte du contexte Prise en compte des objectifs Mobilisation des outils de suivi Identification des régulations à apporter					/12	
	Appréciation C4.2 :					**TOTAL**	/20	
C4.3 Gérer une situation à enjeu particulier	Analyse de la situation dans son contexte	Identification des enjeux et acteurs de la situation Réalisation d'un diagnostic étayé de la situation					/10	
	Mise en œuvre d'une réponse adaptée	Identification des stratégies de résolution envisageables Choix de la stratégie optimale au regard du contexte					/10	
	Appréciation C4.3 :					**TOTAL**	/20	

	Total Sur 60 = C4.1+C4.2+C4.3	**/60**	
	Note Finale sur 20 = (C4.1+C4.2+C4.3)/3	**/20**	
Appréciation générale :			**Signature(s) du jury**

1- Les critères sont précisés par des indicateurs : c'est ce qui doit être regardé pour évaluer le degré de maîtrise du critère. Comme leur nom l'indique, ils sont indicatifs et éventuellement non exhaustifs. A ce titre, ils sont mobilisés au regard de la situation effective d'évaluation.

Annexe n° 4 : Grille d'évaluation de l'épreuve E5 hors CCF

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Brevet de technicien supérieur agricole BIOQUALIM

Examen : BTSA **Session :** **Centre :**	**HCCF** **Nom et prénom du candidat :** **N° d'anonymat :**	**Épreuve : E5** **Date :** **N° jury :**

CAPACITE CERTIFIEE	CRITERES	INDICATEURS[1] A adapter par le jury en fonction de la situation d'évaluation	- -	-	+	+ +	NOTE	APPRÉCIATIONS
C5.1 Situer l'entreprise et ses produits dans leur environnement économique et commercial	Analyse de l'adéquation de l'offre de l'entreprise aux attentes du marché	Choix des critères d'analyse Pertinence de l'analyse					/10	
	Analyse de la stratégie de l'entreprise	Identification des choix stratégiques de l'entreprise Mise en perspective des choix stratégiques de l'entreprise au regard de son environnement					/10	
	Appréciation C5.1 :					**TOTAL**	/20	
C5.2 Concevoir un produit répondant aux attentes internes et externes	Définition des caractéristiques commerciales du produit	Mobilisation des outils marketing adaptés Pertinence de la proposition au regard des attentes internes et externes					/10	
	Définition des caractéristiques techniques du produit	Choix des matières premières et ingrédients, valeur nutritionnelle Diagramme de fabrication Prise en compte de la réglementation Conditionnement et conservation					/10	
	Appréciation C5.2 :					**TOTAL**	/20	
C5.3 Configurer un outil de production adapté au process de fabrication	Conception d'un process de fabrication	Organisation spatiale de l'atelier ou de la ligne de production Configuration des réseaux Circulation des personnes et des produits					/10	
	Configuration de la ligne de production	Choix des équipements adaptés Dimensionnement des équipements					/10	
	Appréciation C5.3 :					**TOTAL**	/20	

	Total Sur 60 = C5.1+C5.2+C5.3	**/60**	
	Note Finale sur 20 = (C5.1+C5.2+C5.3)/3	**/20**	
Appréciation générale :			**Signature(s) du jury**

2- Les critères sont précisés par des indicateurs : c'est ce qui doit être regardé pour évaluer le degré de maîtrise du critère. Comme leur nom l'indique, ils sont indicatifs et éventuellement non exhaustifs. A ce titre, ils sont mobilisés au regard de la situation effective d'évaluation.

Annexe n° 5 : Grille d'évaluation de l'épreuve E6 hors CCF

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Brevet de technicien supérieur agricole BIOQUALIM

Examen : BTSA **Session :** **Centre :**	**HCCF** **Nom et prénom du candidat :** **N° d'anonymat :**	**Épreuve : E6** **Date :** **N° jury :**

CAPACITE CERTIFIEE	CRITERES	INDICATEURS[1]	--	-	+	++	NOTE	APPRÉCIATIONS
C6.1 Concevoir un plan de contrôle	Identification des besoins de contrôle	Analyse pertinente des besoins identifiés en lien avec les caractéristiques du produit concerné Prise en compte des aspects normatifs et réglementaires Prise en compte de l'environnement de la fabrication					**/10**	
	Elaboration d'un plan de contrôle adapté	Analyse pertinente du choix des points de contrôle Pertinence de la justification des analyses proposées Critique objective de la cohérence et de la lisibilité du plan					**/10**	
	Appréciation C6.1 :					**TOTAL**	**/20**	
C6.2 Mettre en œuvre des techniques d'analyse nécessaires au contrôle qualité	Choix des techniques d'analyse	Techniques adaptées aux besoins Prise en compte du contexte de l'entreprise Prise en compte des exigences réglementaires					**/5**	
	Mise en œuvre des techniques d'analyses	Identification des étapes clés de l'analyse Adaptation du matériel proposé Prise en compte des aspects liés à la sécurité					**/10**	
	Validation des résultats	Méthode de validation adaptée Prise en compte des aspects liés au matériel					**/5**	
	Appréciation C6.2 :					**TOTAL**	**/20**	
C6.3 Contrôler les performances	Choix des dispositifs de contrôle	Analyse pertinente des besoins de contrôles identifiés Analyse pertinente de l'adaptation des dispositifs aux besoins de contrôle					**/10**	

techniques de la ligne de production		Prise en compte du contexte de l'entreprise						
	Diagnostic de performance	Pertinence du choix des indicateurs de performance Présentation des modalités de suivi des indicateurs Pertinence des modalités de traitement des données pour l'établissement du diagnostic de performance					**/10**	
	Appréciation C6.3 :					**TOTAL**	**/20**	
C6.4 Mettre en œuvre les activités de maintenance préventive et corrective requises	Élaboration d'un plan de maintenance prévisionnelle	Justification pertinente des besoins de contrôle Justification pertinente des dispositifs de contrôle choisis Analyse pertinente des interventions préventives planifiées Prise en compte du contexte de l'entreprise					**/6**	
	Diagnostic des pannes	Appropriation des outils de diagnostic employés dans l'entreprise Présentation des modalités d'enregistrement Justification du diagnostic					**/6**	
	Réalisation des opérations de maintenance	Présentation de la procédure et des acteurs de l'intervention Prise en compte des aspects liés à la sécurité Prise en compte de l'impact de l'intervention sur l'activité de production Justification du choix de l'outillage et des équipements Analyse de la qualité de l'intervention					**/8**	
	Appréciation C6.4 :					**TOTAL**	**/20**	
						Total Sur 80 = C6.1+C6.2+C6.3+C6.4	**/80**	
						Note Finale sur 20 = (C6.1+C6.2+C6.3+C6.4)/4	**/20**	

Appréciation générale :	**Signature(s) du jury**

1- Les critères sont précisés par des indicateurs : c'est ce qui doit être regardé pour évaluer le degré de maîtrise du critère. Comme leur nom l'indique, ils sont indicatifs et éventuellement non exhaustifs. A ce titre, ils sont mobilisés au regard de la situation effective d'évaluation.

Annexe n° 6 : Trame de grille d'évaluation ECCF

Capacité	Critères	Indicateurs	- -	-	+	+ +	Barème*	APPRÉCIATIONS
	Les critères d'évaluation font partie dorénavant du référentiel d'évaluation et à ce titre sont **règlementaires**. Ce sont les repères auxquels l'évaluateur se réfère pour apprécier l'atteinte de la capacité et sur lesquels va porter l'appréciation. Ils sont en lien étroit avec la capacité évaluée, qualitatifs, généraux et en nombre limité, exprimés avec un substantif.	C'est ce qui doit être regardé pour évaluer le degré de maîtrise du critère. Les indicateurs doivent être observables ou mesurables, concrets et liés au contexte de la situation d'évaluation. Comme leur nom l'indique, ils sont indicatifs et éventuellement non exhaustifs.					/	
							/	
							/	
							/	
		TOTAL					**/20**	

* points attribués aux différentes capacités ou aux critères mais jamais aux indicateurs.

Annexe 7 : Procès-Verbal de constat d'absence de document

Brevet de Technicien Supérieur Agricole
Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire : BIOQUALIM

Procès Verbal de constat d'absence de document
Epreuve E4 HCCF

Dans le centre d'examen de (dénomination et département)

Le poste d'évaluation n°

Constate que le candidat (prénom, nom, date de naissance)

☐ S'est présenté le jour de sa convocation à l'épreuve E4 HCCF « **Management d'une équipe »** sans le support écrit requis.

Le candidat ne respectant pas les conditions réglementaires fixées dans l'arrêté du 28 avril 2022 portant création du brevet de technicien supérieur agricole, spécialité **Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire : BIOQUALIM,** il ne peut pas présenter l'épreuve d'examen en question.

Fait à
Le

Le candidat
Nom, prénom, signature

Le chef de centre
Nom, prénom, signature

☐ Cochez cette case si le candidat refuse de signer le procès-verbal

Ce document est :
- renseigné par les membres de jury,
- signé par le candidat et le chef de centre,
- annexé au procès-verbal de déroulement du centre.

Le chef de centre transmet sans délai une copie de ce PV à la région organisatrice de l'examen par mail. Le chef de centre saisit un A (absence) sur Indexa2-Term en lieu et place de la note attendue.